

## D.U. ACCOMPAGNEMENT DU VIEILLISSEMENT DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- Parcours encadrant
- Parcours personnel de proximité

### CONTEXTE

Cette formation s'appuie sur le constat de vieillissement des personnes adultes handicapées établi à la fois par la DREES et repris par l'ARS Alsace. L'adaptation des structures au vieillissement de ces populations est indispensable. Elle exige à la fois une réflexion sur l'offre structurelle des services et sur l'adaptation de l'accompagnement professionnel par la voie de la formation et de la qualification.

### OBJECTIFS

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences. Elle vise à la fois l'adaptation structurelle des équipements et services aux besoins du public et l'adaptation des pratiques d'accompagnement de ces mêmes publics.

Il va s'agir au travers de la formation de donner les clés de compréhension et de décryptage des situations,

- favoriser l'adéquation entre l'organisation des services et les besoins des usagers,
- favoriser des pratiques d'accompagnement adaptées,
- articuler les approches entre le secteur social, médico-social et sanitaire pour une meilleure coordination de parcours,
- promouvoir une culture de l'accompagnement des usagers et des familles en prenant en compte les situations de fin de vie.

### PUBLIC

Le personnel d'accompagnement des personnes handicapées/âgées, intervenant dans le secteur du handicap (Foyers, MAS, SAMSAH, SSIAD, ...) ou dans le secteur de la gériatrie (EHPAD, USLD, Services d'aide à domicile),

Le personnel éducatif et soignant,

Le personnel d'encadrement,

Le personnel en charge des politiques publiques du handicap et de la vieillesse.

### CONTENU DE LA FORMATION

Construite sur la base de 150 heures, la formation se décline autour de **6 objectifs et modules** intégrant à la fois, pour les cadres et personnel de proximité, des temps de formation communs et des temps spécifiques :

#### Module 1 : Les processus de vieillissement chez les personnes en situation de handicap

##### Parcours commun :

- Repérage des processus de vieillissement chez les personnes en situation de handicap
- Appréhension des grands enjeux émergents liés au vieillissement des PHV, à domicile et en institution
- Réflexion éthique qui prend en compte les évolutions et le contexte normatif (lois, politiques publiques et rapports etc.)
- Formation aux outils d'évaluation et de suivi du vieillissement des personnes en situation de handicap

**Personnel d'encadrement et de coordination : (parcours A)**

- Situer son action dans le contexte démographique et le cadre normatif
- Méthodes de déploiement d'un processus d'observation, expérimentation, évaluation, adaptation des outils et validation

**Personnel de proximité : (parcours B)**

- Techniques de mise en œuvre des méthodes et outils d'observation sur le terrain
- Evaluation de situation et orientations d'accompagnement adaptées par rapport à des problématiques spécifiques
- Repérage des signes d'alerte et donner suite : troubles comportementaux, détresse et douleur ...

Durée : 3 jours soit 21 heures d'enseignement

**Module 2 : adaptation des projets de service, des projets personnalisés aux situations de vieillissement**

**Parcours commun :**

- Adaptation des projets de service, des projets personnalisés

**Personnel d'encadrement et de coordination : (parcours A)**

- Organisation du service en respect de la personnalisation des parcours et projets - coordination des différents intervenants
- Adaptation des ressources du service et les fonctions des professionnels
- Politique de prévention des risques professionnels et psycho-sociaux, politique de bien-être et de gestion des risques

**Personnel de proximité : (parcours B)**

- Organisation et animation du quotidien au vu des rythmes personnels
- Activités de ressourcement sur les plans : psychique, créatif et corporel

Durée : 4 jours soit 28 heures d'enseignement

**Module spécifique** d'adaptation du travail face au vieillissement des personnes handicapées d'Esat

Durée module spécifique : 3 jours soit 21 heures d'enseignement

**Module 3 : Vieillesse des personnes handicapées et accompagnement des familles**

**Parcours commun :**

- Les représentations du vieillissement des enfants par les familles
- Dynamiques familiales - accompagnement des familles et projet personnalisé
- Initiation des démarches de travail avec les familles

**Personnel d'encadrement et de coordination : (parcours A)**

- Droit relatif à la protection des majeurs et savoir initier des collaborations avec des services mandataires
- Les diverses formes d'actions de soutien aux familles

**Personnel de proximité : (parcours B)**

- Communication et relations au quotidien avec les familles

Durée : 3 jours soit 21 heures d'enseignement

#### Module 4 : La coordination des parcours et des accompagnements

##### Parcours commun :

- Acteurs et territoires
- Travail en réseau et en partenariat et savoir mettre en œuvre des dispositifs de collaboration

##### Personnel d'encadrement et de coordination : (parcours A)

- Animation du travail en réseau ou un dispositif de coordination
- Construire un process et évaluation de coordination de parcours

##### Personnel de proximité : (parcours B)

- Rôles et fonctions dans le cadre d'un travail en réseau et situation de sa fonction et du niveau de participation

Durée : 3 jours soit 21 heures d'enseignement

#### Module 5 : Accompagner jusqu'au bout de la vie

##### Parcours commun :

- Signes et processus de fin de vie
- Accompagnement de la fin de vie et éthique de l'accompagnement personnalisé
- Aspects culturels et culturels de l'accompagnement de la fin de vie
- Partenariat et travail en réseau dans le cadre de l'accompagnement de fin de vie

##### Personnel d'encadrement et de coordination : (parcours A)

- Accompagnement de la fin de vie et organisation des services
- Accompagnement des équipes face au deuil
- Partenariats et accompagnement de fin de vie

##### Personnel de proximité : (parcours B)

- Observation et évaluation des processus de fin de vie et accompagnement de la personne, des autres usagers et des familles
- Collaborer avec les familles et les partenaires

Durée : 3 jours soit 21 heures d'enseignement

#### Module 6 : élaboration du mémoire ou de la monographie

Durée : 4 demi journées de 3 heures d'enseignement et 6 heures de soutenance soit 18 heures.

#### MOYENS

Groupes restreints - Accompagnement méthodologique basé sur la formation-action, l'analyse de la pratique et le tutorat de proximité - Enseignants chercheurs et formateurs issus du milieu professionnel experts en formation à la pédagogie - Supports de cours - Ecole et locaux facilement accessibles - Convivialité

#### VALIDATION DU DIPLÔME

Validation du D.U. « Accompagnement du Vieillessement des Personnes en situation de Handicap » de l'Université de Strasbourg,

- Après avoir satisfait aux épreuves de contrôle continu, de travaux de groupe et d'une soutenance de mémoire (parcours « encadrement ») et d'une monographie (parcours « accompagnement de proximité »).

## MODALITES PRATIQUES

➤ **Durée de la formation :**

- 150 heures y compris le module spécifique
- 130 heures hors module spécifique
- Sur 15 mois à raison 3 à 4 jours par module

Possibilité de suivi par voie modulaire et de capitalisation des modules, sur une période de 3 à 5 ans, dans le cadre du Pass' Compétences Universitaire ®

➤ **Conditions d'accès :**

- Etre en poste dans le secteur des adultes handicapés ou vouloir s'y orienter,
- Avoir un diplôme de niveau 4 à 3, pour les professionnels de proximité
- Avoir un diplôme de niveau 2 à 1 pour les professionnels chargés de coordination ou d'encadrement.

➤ **Modalités d'inscription :**

- Une lettre de motivation (autobiographie raisonnée).
- Un Curriculum Vitae

➤ **Coût de la formation :**

- **2.800 € TCC** parcours complet **avec module optionnel** : « adaptation du travail »
- **2.500 € TCC** parcours complet **hors module optionnel** : « adaptation du travail »  
+ frais d'inscription à l'Université de Strasbourg.

La formation est accessible par voie modulaire : Les deux premiers modules, socles de la formation, caractérisent la porte d'entrée obligatoire pour suivre l'ensemble de la formation

- M1 – M3 - M4- M5 : 420 € par module
- M2 : 560 € par module
- M6 : 350 € par module
- Option adaptation de travail : 420 €

➤ **Clôture des inscriptions :** le 25 mars 2016

➤ **Démarrage :** le 18 avril 2016

➤ **Acompte à l'inscription :** 500,- euros

**Responsable scientifique :**

M. Georges **KALTENBACH**, Professeur de gériatrie à la Faculté de Médecine de l'Université de Strasbourg.

**Responsable pédagogique Estes:**

Mme TIRMARCHE ISSEMANN Anne

Renseignements et inscription :

Assistante Estes : Patricia Millet

03 88 21 19 97 – [patricia.millet@estes.fr](mailto:patricia.millet@estes.fr)